

# SIVOM DE LA VALLEE DU CADY

## L'aigua del Cady

### Le mot du Président

N° 3 - Janvier 2016

Bonne Année

2016

Impression Autre Page - 1500 ex

#### Dans ce numéro :

Le grand projet 2016	2
Les travaux réalisés et en cours	3
Le point sur...	4
L'année 2015 en chiffres	4

#### *L'année 2015 à peine achevée, c'est l'heure des « bilans »*

Etudes et travaux, essentiellement en eau potable, ont été réalisés suivant le fil conducteur du schéma directeur établi par mes prédécesseurs et avec l'accompagnement technique des cabinets ARTELIA et GEOPYRENEES :

- Réhabilitation du réservoir « des cerisiers » à Vernet-les-Bains ;
- Réfection des réseaux d'assainissement Traverse Beau Soleil et de l'ancienne STEP à Vernet les Bains ;
- Mise en place d'un système de télégestion intersites ;
- Constitution et dépôt des dossiers de Déclaration d'Utilité Publique du captage et des 3 forages situés à Casteil pour l'alimentation en eau potable du territoire après règlement du foncier (acquisition terrain) ;
- Renouvellement des contrats d'affermage avec l'assistance du bureau d'études « à-propos » ;
- Amélioration du maillage des réseaux entre secteurs et mise en place d'organes de protection des réseaux des villages de Corneilla de Conflent et de Vernet les Bains (régulateurs de pression, vannes et compteurs de sectorisation, ventouses...)
- Etude sur le prétraitement des eaux usées à la station d'épuration intercommunale ;
- Diagnostic du génie civil de la station de traitement de l'eau potable et finalisation du projet de sa restructuration ainsi que des procédés de traitement (cf. page 2) ;
- Renouvellement de réseaux vétustes et fuyards, sur Corneilla de Conflent et Vernet les Bains, programme qui se poursuivra le premier trimestre 2016 rue des Lavandières à Vernet les Bains.

Dans le cadre de la procédure de D.U.P. du captage et des forages, l'enquête publique organisée par le Préfet est clôturée depuis le 18 décembre 2015. J'ai ainsi pris connaissance du procès-verbal du commissaire enquêteur listant les diverses observations et questions des usagers. En réponse, un rapport explicatif détaillé sera remis d'ici la fin du mois de janvier 2016.

Pour ce qui concerne l'avenir du SIVOM de la Vallée du Cady, il semblerait que l'échéance du 31 décembre 2016 soit différée. Nous ne pourrions fixer de date avec précision qu'au terme de l'étude réalisée par la Régie du Conflent à Prades et lorsque les élus de la communauté de communes du Conflent se seront prononcés.

Soucieux de conserver le patrimoine technique de nos services, tout en améliorant la performance de nos réseaux et en **respectant les directives sanitaires et environnementales**, c'est plus d'un million de travaux qui seront encore engagés cette année (p. 3). Et cela, grâce d'une part aux aides financières de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales, et d'autre part à votre contribution substantielle depuis plusieurs années, nous permettant d'autofinancer aujourd'hui ces projets, sans trop alourdir notre dette.

*Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*

Le Président Patrice ARRO

## Le traitement de l'eau potable

Actuellement, les eaux issues du captage du Roc des Ermites assurent l'unique production d'eau du SIVOM de la Vallée du Cady, et sont traitées dans l'usine de traitement sise à CASTEIL, inaugurée en 1979.

Cette unité de distribution et de traitement d'eau potable a été jugée vétuste et la filière en place (*filtration sur sable*) montre des insuffisances du procédé de traitement au vu des bilans analytiques de l'ARS de 2011 à 2014.

Par conséquent, la station et ses installations connexes vont être restructurées, d'une part pour répondre aux exigences de qualité physico-chimiques de l'eau distribuée, avec la mise en place d'une filière de *reminéralisation* des eaux brutes, d'autre part pour répondre aux besoins futurs (horizon 2025), par l'exploitation de tous ses captages (prise d'eau du Cady et trois forages). Egalement, les débits autorisés de prélèvement dans le Cady seront reconsidérés à la baisse, au regard du débit biologique et d'étiage **minimum exigé** (*protection de la faune aquatique* – cf. étude du Cabinet ASCONIT).



Depuis les récentes prises de décisions validées en comité de pilotage avec les services du conseil départemental et l'ARS (septembre 2015), le projet prévoit une restructuration de l'usine de filtration avec intégration dans l'ouvrage d'une unité de reminéralisation prévue ainsi pour l'UDI « Casteil » et pour l'UDI « Vernet les bains /Corneilla de Conflent. »

La **justification de la filière de traitement**, les procédés et familles de produits de traitement, les principales caractéristiques des installations et les modalités de gestion des rejets issus des étapes de traitement et la filière retenues du fait du caractère agressif des eaux brutes, **ont fait l'objet d'un dossier d'autorisation qui a été déposé** dans les services de l'ARS (*Agence Régionale de la Santé, anciennement DASS*) qui vient de donner un avis favorable.



**Les 3 forages**, qui seront raccordés aux installations existantes au cours du premier semestre 2016 (*consultation en cours*), répondront aux besoins de la vallée, en association avec les eaux captées en rivière, par substitution partielle de la ressource superficielle actuelle par des ressources souterraines.

Dans un premier temps, la mise en place de deux nouvelles filières de chloration permettra la mise en service des forages **avant le démarrage des travaux** prévus sur l'usine de traitement, de manière à faire face aux interruptions ponctuelles des arrivées d'eau brutes du Cady dans l'usine pendant ces travaux.

En préalable, la collectivité a fait réaliser un diagnostic complet du génie civil de l'ouvrage existant. Cette étude, réalisée par les cabinets **MONTOYA et GINGER CEBTP** révèle des pathologies légères ne mettant pas en cause la stabilité générale du bâtiment. Cependant des travaux de réparation et d'étanchéité sont à prévoir pour garantir la pérennité de l'ouvrage dans le temps.

### Récapitulatif des travaux envisagés

- 
**Raccordement des forages F3 et F2** sur l'usine de traitement à Casteil, avec by-pass possible pour l'alimentation du réservoir de Casteil (75 m<sup>3</sup>) et du réservoir au départ de l'usine de 75 m<sup>3</sup> (*dossier de travaux indépendant*)
- 
**Restructuration de l'unité du Cady** avec a minima :
  - Reprise de l'ensemble des menuiseries ;
  - Suppression des équipements hydrauliques du décanteur ;
  - Renouvellement de la partie hydraulique des filtres à sable ;
  - Renouvellement du plancher et du sable des filtres à sable ;
  - Refonte globale de la partie commande et électricité de l'usine ;
  - Suppression à terme de la désinfection au chlore liquide.
- 
**Mise en place d'une étape de reminéralisation unique** pour Casteil, Vernet les Bains et Corneilla de Conflent au niveau de l'usine existante.
- 
**Ajout d'un traitement correctif** à la soude pour les eaux brutes du **forage F1** situé en amont du réservoir intermédiaire de 300 m<sup>3</sup>.
- 
**Rejet des eaux sales de lavage** de l'usine du Cady au niveau du réseau des eaux usées à Casteil avec création d'une bache tampon de 50 m<sup>3</sup>.



# MEILLEURS VOEUX 2016

## Réalisations 2015.....

### Réhabilitation du réservoir d'eau potable dit « des Cerisiers » à Vernet les Bains.

Coût total de l'opération : 114 100 € (entreprise SARA)

Subvention encaissée : 45 600 €



### Mise en place d'organes de protection des réseaux AEP (vannes, ventouses, surpresseur et maillages)

Coût total de l'opération : 75 900 € (Grt JOCAVEIL/SAUR)

Subvention obtenue : 40 % soit 30 360 €



### Travaux sur réseaux vétustes et fuyards (groupement SOL Frères/FABRE Frères)



Ces travaux ont été programmés par Canigou Val Cady en 2012 dans le schéma d'eau potable réalisé par le Cabinet ARTELIA.

#### A Corneilla de Conflent,

rue Funt de la Barrera

et lotissement Can den Mateu (photos à gauche)

Coût estimé de l'opération : 103 000 €

Subvention attendue : 40 %

#### A Vernet les Bains,

route de Sahorre

et promenade Albiot (photos droite)

Coût estimé de l'opération : 140 000 €

Subvention attendue : 40 %



## Projets à court terme (premier semestre 2016)

### Travaux sur réseaux vétustes et fuyards (suite du programme)

A Vernet les Bains, rue des Lavandières

Coût estimé de l'opération : 50 000 € - Subvention attendue : 40 %

### Travaux d'équipement et de raccordement de 3 forages à Casteil

Les travaux devraient démarrer au cours du second trimestre 2016. Subvention obtenue : 40 %

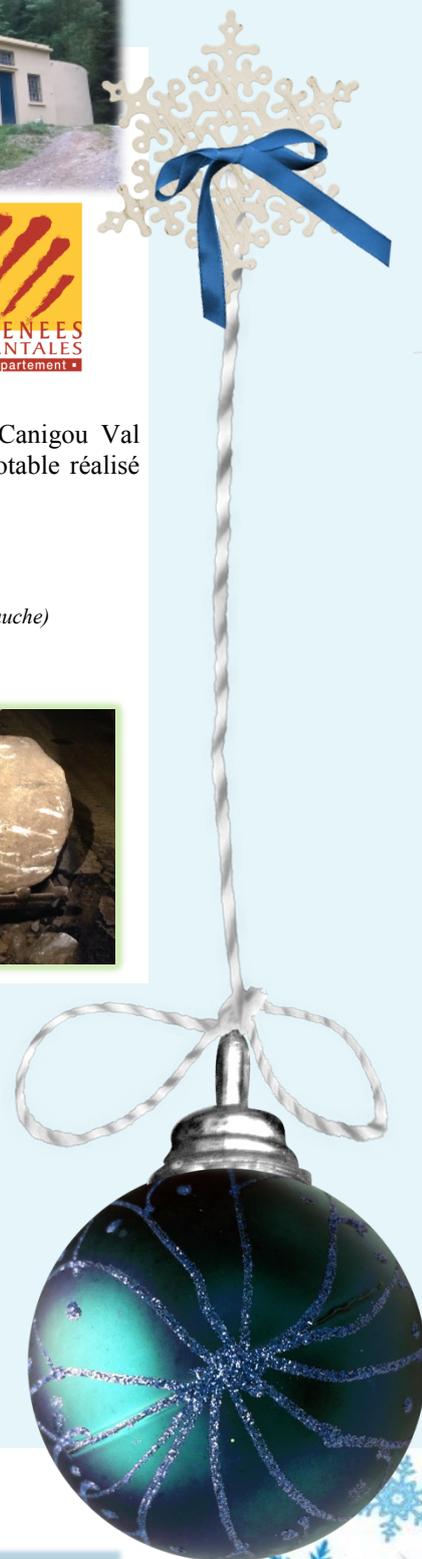


Vue aérienne de la station d'épuration

### Etude des eaux non domestiques et diagnostic du génie civil de la station d'épuration

Cette étude est préconisée par le SATESE du Conseil Départemental des P.O. Le dossier sera présenté en avril 2016 pour subvention.

Compte tenu de la procédure en cours d'autorisation des captages et des 3 forages, l'appel d'offres concernant l'ensemble des travaux sur la station de traitement devrait être lancé vers la fin du premier semestre 2016.





**PROCEDURE DES D.U.P.  
du captage et des 3 forages de reconnaissance\***

Le prélèvement de l'eau brute au captage du Roc des Ermites à Casteil pour l'alimentation en eau potable des trois villages de la vallée du Cady est autorisé depuis 1973 par arrêté préfectoral.

En mai 2015, deux dossiers ont été déposés par le SIVOM :

- pour la DUP du prélèvement d'eau et d'instauration des périmètres de protection au titre du Code de la Santé Publique
- pour l'autorisation unique requise au titre du Code de l'Environnement (Eau et milieux aquatiques)

Une enquête publique a été ouverte par arrêté préfectoral du 23 octobre 2015. Les dossiers susvisés étaient consultables en mairie de Casteil, **du 16 novembre au 18 décembre 2015**. Les intéressés ont pu rencontrer le commissaire enquêteur pendant les trois demi-journées fixées par l'arrêté et consigner sur les registres correspondants toutes leurs interrogations ou contestations. Au terme de cette enquête, le commissaire enquêteur a transmis au Président du SIVOM un procès-verbal regroupant l'ensemble des observations :

- 14 personnes (18 visites) ont été reçues par le Commissaire enquêteur lors des permanences ;
- 13 observations écrites ont été portées sur le registre d'enquête (Déclaration d'Utilité Publique) ;
- 16 observations écrites ont été portées sur le registre d'enquête (Autorisation Loi sur l'Eau) ;
- 11 lettres accompagnées de 4 documents ont été remises au Commissaire enquêteur et annexées aux registres.

Un rapport détaillé du Président va répondre, point par point, aux questions et observations consignées, et sera transmis au commissaire enquêteur pour conclusions qui seront rendues publiques, sans pour autant présumer la décision finale du Préfet, les avis n'étant que consultatifs.

**\*NB : les forages de « reconnaissance », incontournables avant DUP, ne sont ni équipés ni raccordés et ne peuvent donc en l'état être mis en service, avant l'obtention des autorisations.**

**DEPENSES**

**Réalisations 2015 (dépenses réelles)**  
**628 687 € HT**

**section d'investissement**  
**427 770 € HT (ou 502 946 € TTC)**  
**dont 375 880€ HT de travaux**  
**(ou 451 056 € TTC)**

☞ représente 75 % des dépenses totales  
☞ augmente de 89 %  
**(en 2014 : 266 179 € TTC)**

**section de fonctionnement**  
**155 917 € HT (ou 163 391 € TTC)**  
**dont 19 877 € HT de frais procédure DSP**  
**(ou 23 852 € TTC)**

☞ augmente de 28 % avec frais procédure DSP  
ou de 9 % sans frais procédure DSP  
**(en 2014 : 127 832 € TTC)**

**Le prix de l'eau  
à partir du 01/01/2016**

Prix abonnement TTC : 86,60 €/an  
Prix au m3 TTC : 3,8548 €

En cumulant l'abonnement et les m3 consommés au prix de 3,8548 €/m3, le prix moyen de l'eau, pour 120m3 est de 4,5765 € au m3.

*Nota : Avant de comparer le prix de l'eau au m3 entre collectivités, s'assurer que l'abonnement annuel est inclus, ce qui n'est pas toujours le cas !*

**RECETTES**

**Réalisations 2015**  
**418 204 € HT**

**Subventions & dotations**  
**148 185 €**

☞ représentent 35 % des recettes totales  
et près de 40 % des travaux réalisés

**Redevances 270 019 €**

☞ représentent 65 % des recettes  
☞ financent 43 % des dépenses

**34 % des dépenses totales ont été autofinancées  
par les résultats reportés.**